

INTRODUCTION

Depuis 2004, un suivi nominatif des traitements de thérapie par pression négative (TPN) a été instauré au CHB. Le respect des recommandations du COMEDIMS est évalué chaque année, l'objectif est de présenter leur évolution sur les trois dernières années.

MATÉRIELS/MÉTHODES

Etude rétrospective en 2011-2012 et prospective en 2013.

Critères recueillis : - indication

- taux d'albumine à l'instauration
- mode d'alimentation
- réévaluation du traitement (2013 seulement)
- durée de traitement
- évolution de la plaie

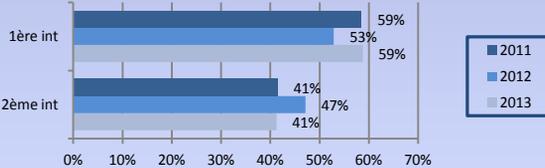
A partir :

- de la prescription médicale
- du dossier patient informatisé
- du tableau de suivi de la TPN tenu par la pharmacie
- des travaux du COMEDIMS

RESULTATS

• 218 traitements pour 196 patients

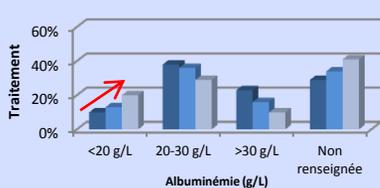
Evolution des indications de 1^{ère} et 2^{ème} intention



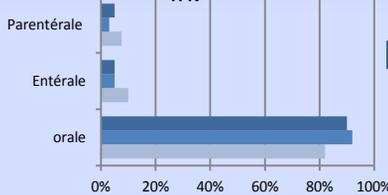
• Indications :

• Nutrition :

Albuminémie à l'instauration du traitement

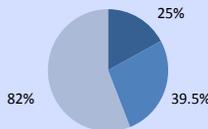


Mode d'alimentation à l'instauration de la TPN

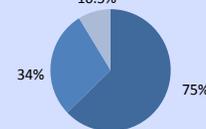


• Evolution de la plaie pour albuminémie < 20 g/L :

Evolution favorable



Evolution défavorable



• Durée du traitement et réévaluation :

Durée moyenne de traitement (en jours)

Année	2011	2012	2013
Durée moyenne	18.4	15.6	14.6

En 2013 :



DISCUSSION

Les indications de 1^{ère} intention sont majoritaires
→ les recommandations de la HAS sont respectées.

Augmentation du nombre de patients en dénutrition sévère (albumine < 20g/l) à l'instauration du traitement toutes indications confondues.
Recours à la nutrition par voie entérale passant de 5 à 10% entre 2012 et 2013.

Augmentation des évolutions favorables de la plaie dans ce groupe de patients sévèrement dénutris à l'instauration de la TPN, le reste des patients étant mutés. S'explique par une meilleure prise en charge nutritionnelle (bilan nutritionnel à l'instauration du traitement + recours à une consultation diététique).

Recommandations HAS respectées : la durée du traitement ne doit pas dépasser 30 jours, éventuellement renouvelable 1 fois.
La durée moyenne de traitement a diminué de 3 jours entre 2011 et 2013 grâce au travail mené sur la réévaluation du traitement.

CONCLUSION

Les recommandations du COMEDIMS 2012 sont majoritairement respectées. Les dispensations d'appareil de TPN ainsi que les locations sont effectués directement par la pharmacie, ce qui permet d'avoir des durées de traitement représentatives de la réalité. Un effort reste cependant à poursuivre sur la réévaluation des traitements par la pharmacie. Une équipe de plaies mobile créée en 2012 contribue activement au bon usage, le recours à cette équipe est à mesurer en 2014. Enfin le travail de prise en charge nutritionnelle sera poursuivi avec l'aide du Comité de Liaison en Alimentation et Nutrition (CLAN) de l'établissement.